



COMPTE-RENDU
Séance du 30 mai 2017

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusées : Chrystelle ARNAUD qui a donné pouvoir à Marie BELAUD, Maryse TOURNIER qui a donné pouvoir à Damien CLAVIER, Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Le procès-verbal de la séance du 15 mai 2017 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Monsieur Gérard GALLARD a été nommé secrétaire de séance

1 – Construction restaurant scolaire – avenants aux marchés

Dans le cadre des travaux de construction, sept avenants vont être conclus avec les entreprises titulaires des marchés pour une plus-value totale de 4 167.87 € HT

2 – Tarifs locations salles

A compter de septembre prochain, le restaurant et la cuisine actuels ne seront plus utilisés. Après quelques travaux de rafraîchissement, la partie cuisine/réfectoire sera remise en location à partir du 15 octobre 2017. Les tarifs de location ont donc été fixés jusqu'au 31.12.2017 pour la partie cuisine / réfectoire ainsi que pour l'ensemble des salles à compter du 1^{er} janvier 2018

3 – Prise en charge des entrées à la piscine pour l'école

Comme chaque année, la commune prend en charge les entrées à la piscine pour les enfants de l'école. Pour l'année scolaire 2016-2017, il y a eu 463 entrées soit un montant total de 1 134.35 €

4 – Indemnité gardiennage église

Une indemnité de 110 € sera versée à la Paroisse pour le gardiennage de l'église

5 – Attribution subvention opération "Bol de riz"

Une opération "bol de riz" a eu lieu au restaurant scolaire le 19 mai dernier. Cela a permis de récolter la somme de 300 €. Le souhait du Conseil Municipal des Enfants de donner cette somme à l'association JUMBO RUN a été validé. La remise officielle aura lieu le vendredi 9 juin en présence de représentants de l'association

La venue du JUMBO RUN le 20 mai a été un véritable succès. Les résidents du foyer du Clos du Tail ont été très sensibles à l'accueil réservé par la commune. Un remerciement particulier est adressé aux bénévoles, aux élus, aux jeunes qui se sont investis sans compter pour que cette journée soit une réussite

6 – Déclaration intention aliéner.

Suite à l'instauration d'un droit de préemption sur l'ensemble du territoire, la commune est consultée sur toutes les ventes immobilières.

Il a été décidé de ne pas donner suite et de renoncer à l'acquisition d'une propriété située rue du Champ de la Foire.

Toutefois, un accord a été trouvé avec le nouveau propriétaire pour l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 50m², au prix de 4.50 €/m². Cela permettra à la commune de sécuriser un virage dangereux

7 – Projet élevage de veaux

Un projet de création d'un élevage de veaux est en cours à la sortie de Vendrennes en direction des Herbiers. Le bâtiment, bien que situé à distance réglementaire, est jugé trop près des habitations. Une rencontre avec le futur exploitant est fixée afin de trouver un autre site mieux adapté.

8 – Installations classées pour l'environnement – Société SOULARD de l'Oie

La société SOULARD souhaite actualiser son plan d'épandage actuel pour le mettre en concordance avec la future méthanisation.

Une partie des effluents étant épandue sur le territoire communal, un avis favorable a été émis quant à la révision du plan d'épandage

MARCHÉS HT SIGNÉS DEPUIS LE 16-05-17

| Date | Fournisseurs | Objet de la commande | Montant HT |
|----------|--------------|---------------------------|------------|
| 30.05.17 | OUVRARD | Réparation chaudière péri | 172.00 |

TOUR DE TABLE :

Roseline PHLIPART : Jean-Paul DROUET a adressé un courrier de remerciements suite à son départ en retraite

Marie BELAUD : Le 8 juin prochain aura lieu une rencontre avec les représentants de Familles Rurales de Vendrennes, Mesnard et St Paul ainsi que la CAF afin d'étudier un projet de mutualisation

Claude ROUSSEAU : le labyrinthe de maïs ouvrira prochainement. Comme cela se faisait autrefois, il serait bon de prévoir un sens de circulation sur la route de la Verrie. Celle-ci n'étant pas large, le croisement de deux cars peut s'avérer compliqué. > contact va être pris avec l'organisateur

Didier CHAUVET : Suite à la réunion de la commission intercommunale "environnement", il s'avère que le volume des poubelles a diminué. Aussi, une légère baisse de la part fixe de la redevance devrait être appliquée. Dans les sacs jaunes, il faut faire attention de bien séparer les différents éléments (ex : enlever le film plastique qui entoure une barquette polystyrène) car les machines dans les centres de tri passent beaucoup trop de temps à le faire et cela coûte cher.

Il y a une hausse importante des dépôts de déchets verts. Pour les dépôts sauvages, l'amende a été fixée à 100 €

Rémi SEILLER : Problème de stockage de déchets devant une maison dans le lotissement de la Madone.

Rue du Champ de la Foire, revoir l'aménagement de la partie de route qui n'a pas de trottoir : problématique lorsqu'il pleut

Alain CHENOIR : Comme tous les ans, une opération de nettoyage des rues du centre bourg aura lieu jeudi 1^{er} juin avec les enfants de CM2

Gérard GALLARD : les travaux de réhabilitation sont terminés. Suite aux contrôles, des petites rectifications doivent être faites. Les travaux nécessaires sont en cours

Le 31 mai 2017

Le Maire

Roseline PHLIPART

